

Source name

Le Droit (Ottawa, ON) (tablette)

Source type

Press • Newspapers

Periodicity

Continuously

Geographical coverage

Provincial

Origin

Ottawa, Ontario, Canada

Mardi 3 août 2021 • 03h00 HE

Le Droit (Ottawa, ON) (tablette) • 1132 mots

Un fonds d'investissement montréalais poursuivi pour son nom

Jacob Serebrin

La Presse Canadienne

Brendan Holt Dunn, qui dit vouloir invoquer l'héritage de son arrière-arrière-grand-père, l'industriel québécois Sir Herbert Holt, en nommant son fonds de capital de risque basé à Montréal, pourrait bien devoir se rendre devant les tribunaux pour conserver ce nom.

fr

Son fonds, The Holt Xchange, qui investit dans des entreprises en démarrage dans le secteur des technologies financières, est poursuivi par la banque internationale Credit Suisse pour violation de marque.

Dans une déclaration déposée l'année dernière à la Cour fédérale d'Edmonton, la filiale de Credit Suisse, CSFB HOLT, a affirmé qu'elle détient le droit d'utiliser la marque « HOLT » lorsqu'elle offre des biens et services financiers au Canada et que la marque et les offres de la société de capital de risque de Montréal nommée Holt Accelerator au moment du dépôt de la poursuite est trop similaire.

La banque, qui réclame au moins 100 000 \$ en dommages-intérêts, soutient que la similitude «créera de la confusion chez les consommateurs canadiens» et réduira la valeur et la réputation de sa marque de commerce.

M. Dunn a déclaré qu'il ne croit pas qu'il y ait un risque de confusion.



Archives PC, Ryan Remiorz

L'associée directrice chez The Holt Xchange Elisabeth Laett a déclaré que la décision d'utiliser le nom de famille Holt lors du lancement du fonds en 2018 était une référence à l'histoire du secteur financier montréalais et aux ambitions du fonds de contribuer à faire du Québec une plaque tournante pour une nouvelle génération d'entreprises de technologie financière.

«Nous sommes dans des domaines différents, le secteur financier dans son ensemble est très large», a-t-il déclaré, ajoutant qu'il n'avait jamais entendu parler de la marque HOLT de Credit Suisse avant d'être poursuivi.

«Je pense que ce qui les inquiète, c'est que notre nom, le nom de notre famille est mieux connu qu'eux au Canada, a-t-il déclaré mercredi en entrevue. Il n'y a

absolument aucun chevauchement.»

L'associée directrice chez The Holt Xchange Elisabeth Laett a déclaré que la décision d'utiliser le nom de famille Holt lors du lancement du fonds en 2018 était une référence à l'histoire du secteur financier montréalais et aux ambitions du fonds de contribuer à faire du Québec une plaque tournante pour une nouvelle génération d'entreprises de technologie financière.

«Nous étions le centre financier du Canada, à Montréal, à un moment donné», a-t-elle lancé.

Lorsque Herbert Holt est décédé en 1941, il a été décrit comme l'homme le plus riche du Canada. Ingénieur spécialisé dans les chemins de fer qui a participé à la construction de celui du Canadien Pacifique, il a été fait chevalier pour son travail de planification des chemins de fer en France pendant la Première Guerre mondiale. Il consolide par la suite plusieurs compagnies d'électricité de la région de Montréal - qui seront éventuellement expropriées pour créer Hydro-Québec - et est président de la Banque Royale du Canada de 1908 à 1934.

Herbert Holt était également une figure controversée à une époque où la prédominance des anglophones parmi l'élite des affaires de Montréal suscitait le mécontentement de nombreux francophones.

Dans les dossiers judiciaires, The Holt Xchange maintient que le nom Holt a été utilisé par des générations de membres de la famille lorsqu'ils offrent des biens et services financiers au Canada. Elle a également déposé une demande reconventionnelle visant à faire annuler la marque HOLT de Credit Suisse.

La marque HOLT de Credit Suisse vient du nom d'une entreprise de conseil financier basée aux États-Unis et acquise par la banque en 2002 et est un acronyme basé sur les lettres des noms de famille des fondateurs d'entreprise de conseil. La banque, qui a déposé une demande d'enregistrement de la marque de commerce « HOLT » au Canada en 2006, vend des logiciels d'évaluation d'entreprises, ainsi que des services de consultation et des produits d'investissement, sous le nom de HOLT.

La question de savoir si les consommateurs interpréteraient le «Holt» du nom du fonds de capital de risque montréalais comme une référence à la famille Holt est l'une des questions contestées dans les dossiers judiciaires.

La titulaire de la Chaire de recherche du Canada en droit et politique de l'information à la faculté de droit de l'Université d'Ottawa, Teresa Scassa, a expliqué que les tribunaux examinent plusieurs facteurs lorsqu'ils évaluent la possibilité de confusion dans les affaires de marques de commerce «y compris depuis combien de temps chaque nom ou marque a été utilisé, et à quel point sont similaires les biens et services, et la manière dont ils sont commercialisés ou vendus».

Bien que la Loi sur les marques de commerce permet aux gens d'utiliser leurs propres noms comme noms commerciaux, elle a mentionné que cette défense a été «interprétée de manière assez étroite».

«Par exemple, il n'est pas interdit à quelqu'un du nom de McDonald d'utiliser son nom pour faire des affaires et s'il ouvre un commerce de hamburgers, il ne lui est pas interdit d'utiliser son

nom dans le cadre de son entreprise familiale afin de vendre des hamburgers, mais il ne peut pas simplement l'appeler McDonald's», a-t-elle illustré. Au lieu de cela, il doit rendre évident qu'il s'agit d'un commerce différent.

Le porte-parole de Credit Suisse, Jonathan Schwarzberg, a refusé de commenter le dossier, affirmant que la banque ne peut rien dire publiquement au-delà de ce qui se trouve dans les documents judiciaires. Aucune date de procès n'a été fixée.

M. Dunn a déclaré que le fonds avait entamé des négociations avec Credit Suisse après le dépôt de la plainte et avait changé son nom de Holt Fintech Accelerator pour The Holt Xchange au printemps, une décision qui, selon lui, satisfait la banque.

Il a noté qu'il existe d'autres entreprises utilisant le nom Holt.

«Je ne le comprends pas, a-t-il dit. C'est insultant et nous avons évidemment l'impression d'être victimes d'intimidation. Nous sommes une famille très prospère, mais aucune famille au monde ne peut affronter une institution financière.»

Mme Laett a déclaré que le fonds montréalais avait construit une marque internationale autour de son nom, attirant l'intérêt de startups du monde entier. «Nous avons reçu environ 3000 candidatures pour faire partie de Holt, a-t-elle déclaré. L'élan est formidable.»

M. Dunn a soutenu qu'il n'avait pas l'intention de retirer le terme «Holt» du nom de l'entreprise.

«C'est mon nom personnel et le nom de ma famille et l'histoire et la réputation

de notre famille au Canada», a-t-il résumé.

fr

Note(s) :

Cet article a été modifié le 2021-08-02 à 15h48 HE.